



syndicat mixte de la zone du verdon
siège social : hôtel de ville de saint-julien-le-montagné, var - 83560

N° 2019 - 92

TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2019

Au grade d'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ère CLASSE

Le Président du SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE DU VERDON :

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu la loi n° 83-634 du 13/07/1983 portant droits et obligations des fonctionnaires territoriaux, art. 19,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée par la loi n° 87-829 du 13 juillet 1987 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, article 57,
- Vu le décret n° 2006-1691 du 22.12.2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux,
- Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 29 avril 2019.

ARRETE

ARTICLE 1 -

Le tableau annuel d'avancement au grade d'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ère CLASSE est fixé comme suit pour l'année 2019 :

Nom - Prénom	Grade et Echelon actuels	Promouvable à la date du
1 - GIMENO Jean-Louis	Adjoint Tech. Principal 2è classe - 10 ^{ème} échelon	01/ 09 / 2019
2 - BEAUDUEN Laurent	Adjoint Tech. Principal 2è classe - 7 ^{ème} échelon	01/ 09 / 2019
3 - MONCOQ Patrick	Adjoint Tech. Principal 2è classe - 9 ^{ème} échelon	01/ 09 / 2019

ARTICLE 2 -

Le présent tableau annuel d'avancement de grade sera transmis au Centre de Gestion du Var qui en assurera la publicité.

Fait à Saint-Julien, le 1er octobre 2019

Le Président du syndicat
Patrick SALMERI

Syndicat Mixte de la Zone du Verdon
B.P. 3
83560 SAINT-JULIEN LE MONTAGNIER
Tél. 04 95 05 20 10